

**La préfète de l'Allier**  
**Chevalier de la Légion d'honneur**  
**Officier de l'Ordre national du Mérite**  
**Chevalier des Palmes académiques**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Ouverture d'une enquête publique  
concernant une demande d'autorisation environnementale  
pour l'implantation d'un parc éolien  
sur le territoire de la commune de Bransat**

**Par arrêté préfectoral n° 981 / 2024** du 6 mai 2024, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 33 jours, est prescrite du **lundi 3 juin 2024 jusqu'au vendredi 5 juillet 2024 inclus**.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

Les communes concernées par cette enquête sont : Bransat, Cesset, Chareil-Cintrat, Contigny, Fleuriel, Laféline, Le Theil, Louchy-Montfand, Meillard, Monestier, Monétay-sur-Allier, Montord, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Saulcet, Tréban, Verneuil-en-Bourbonnais et Voussac.

L'enquête sera conduite par une commission d'enquête composée des commissaires enquêteurs suivants :

- Président de la commission : M. Daniel TAURAND, directeur de la chambre d'agriculture d'Auvergne, en retraite
- Membres titulaires : M. Jean-Louis DUGNE, ingénieur des mines, en retraite, et M. Bernard MUNDET, retraité du ministère de la Défense
- Membre suppléant : M. Dominique FREYLONE, cadre supérieur de la Poste, en retraite

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Bransat.

Le dossier d'enquête mis à disposition du public comprend notamment une étude d'impact relative au projet, ainsi que l'avis de l'autorité environnementale.

**Le dossier d'enquête publique sera consultable, pendant la durée de l'enquête :**

- sur supports papier et numérique dans les mairies susvisées, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public
- sur le site internet de la préfecture de l'Allier ([www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr))
- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête : <https://www.registre-dematerialise.fr/5404>

**Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du lundi 3 juin 2024 à 13 heures 30 jusqu'au vendredi 5 juillet 2024, à 16 heures 30 :**

- sur les registres ouverts à cet effet dans les 17 mairies précitées et tenus à la disposition du public aux jours et horaires habituels d'ouverture ;
- sur un registre dématérialisé accessible sur internet en utilisant le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5404>

(ce lien est également disponible sur le site : [www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr) > Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours) ;

- par voie électronique à l'adresse suivante : [enquete-publique-5404@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5404@registre-dematerialise.fr)
- par courrier transmis à l'attention du président de la commission d'enquête, à l'adresse de la mairie siège de l'enquête : Mairie de Bransat - 1 place de la Mairie - 03500 BRANSAT.

**Les membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public** pour recevoir les observations orales ou écrites, aux lieux, dates et horaires suivants :

- à la mairie de Bransat : - Lundi 3 juin 2024, de 13 h 30 à 16 h 30 (ouverture de l'enquête)  
- Vendredi 5 juillet 2024, de 13 h 30 à 16 h 30 (clôture de l'enquête)
- à la mairie de Cesset : - Mardi 4 juin 2024, de 14 h à 17 h
- à la mairie de Fleuriel : - Mercredi 5 juin 2024, de 14 h à 17 h
- à la mairie de Laféline : - Jeudi 6 juin 2024, de 14 h à 17 h
- à la mairie du Theil : - Vendredi 7 juin 2024, de 9 h à 12 h
- à la mairie de Saint-Pourçain-sur-Sioule : - Samedi 8 juin 2024, de 9 h à 12 h
- à la mairie de Louchy-Montfand : - Lundi 10 juin 2024, de 14 h à 17 h
- à la mairie de Monestier : - Mardi 11 juin 2024, de 14 h à 17 h
- à la mairie de Monétay-sur-Allier : - Jeudi 20 juin 2024, de 9 h à 12 h
- à la mairie de Saulcet : - Vendredi 21 juin 2024, de 9 h à 12 h
- à la mairie de Tréban : - Lundi 24 juin 2024, de 9 h à 12 h
- à la mairie de Meillard : - Mardi 25 juin 2024, de 9 h à 12 h
- à la mairie de Verneuil-en-Bourbonnais : - Jeudi 27 juin 2024, de 14 h à 17 h
- à la mairie de Voussac : - Vendredi 28 juin 2024, de 9 h à 12 h
- à la mairie de Contigny : - Lundi 1<sup>er</sup> juillet 2024, de 14 h 30 à 17 h 30
- à la mairie de Chareil-Cintrat : - Mardi 2 juillet 2024, de 15 h 30 à 18 h 30
- à la mairie de Montord : - Mercredi 3 juillet 2024, de 14 h 30 à 17 h

Les observations formulées par voie postale seront annexées aux registres d'enquête tenus à disposition au siège de l'enquête en mairie de Bransat. Les observations adressées par voie électronique seront publiées et consultables sur le site susvisé.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public, dans les 17 mairies concernées précitées, et sur internet à l'adresse suivante : [www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr), pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

**Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :**

SAS CPENR de Bransat et Laféline - 2 rue du Libre Echange – 31500 TOULOUSE  
Contact : Sandrine MARTY - sandrine.marty@abo-wind.fr - 06 49 13 14 64